

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

INTRODUCTION AUX SCIENCES HUMAINES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT
DOMAINE : SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

CODE: 962201U35D1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 902
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 27 août 2008,
sur avis conforme de la Commission de concertation

INTRODUCTION AUX SCIENCES HUMAINES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de s'initier à une réflexion anthropologique et sociologique ;
- ◆ de se familiariser avec la structuration et le fonctionnement des savoirs et des connaissances (épistémologie) ;
- ◆ de développer une pensée réflexive personnelle sur des faits sociaux et des processus constitutifs de la vie politique, économique, sociale et culturelle de la société;
- ◆ de se situer personnellement de manière citoyenne et argumentée vis-à-vis de tels processus.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

C.E.S.S.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

à partir des éléments scientifiques développés au cours et d'une réflexion personnelle argumentée ,

- ◆ de définir les concepts tels que sociologie, culture, reproduction sociale, représentations sociales, anthropologie, épistémologie, modèle, éthique, questions de sens ;
- ◆ d'identifier quelques questions de sens et de les éclairer théoriquement ;
- ◆ d'exposer les spécificités de l'être humain et de présenter différents points de vue argumentés sur la question ;
- ◆ de décrire et discuter le fonctionnement général des savoirs ;
- ◆ de différencier éthique et morale ;
- ◆ d'identifier une problématique éthique, d'en discuter et de proposer des méthodes de résolution.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:

- ◆ la précision de l'expression, la finesse et la cohérence du raisonnement,
- ◆ la richesse des arguments avancés,
- ◆ le degré d'intégration des concepts mis en jeu ;
- ◆ la pertinence des liens exposés.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

4.1. Eléments de sociologie

- ◆ de définir des concepts sociologiques de base tels que culture, société, socialisation, classes sociales, représentations sociales, expérience sociale, intégration et exclusion,... ;
- ◆ de déterminer le champ d'intervention de la sociologie et son utilité pour les études suivies ;
- ◆ de s'initier à la démarche sociologique ;
- ◆ d'analyser le processus de reproduction sociale à travers, notamment, les rôles de la famille et de l'école.

4.2. Anthropologie philosophique

- ◆ d'exposer la spécificité de l'être humain, un être parlant, et de mettre en évidence les enjeux, les bénéfices et les inconvénients de cette spécificité ;
- ◆ de décrire comment se structurent, évoluent et progressent les savoirs, ainsi que l'importance et le rôle du concept de « modèle » dans cette dynamique ;
- ◆ de définir avec précision la réflexion éthique en la différenciant de la morale, et de présenter quelques repères axiologiques de la réflexion éthique ;

- ◆ de démontrer l'intérêt d'une réflexion de recherche de « sens » à un niveau personnel mais aussi professionnel et la nécessité de faire référence à des éléments scientifiques pour élargir et éclairer de tels questionnements.

5. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Eléments de sociologie	CG	A	16
Anthropologie philosophique	CG	A	16
7.2. Part d'autonomie		P	8
Total des périodes			40